



emploi

Textes : Sylvie Laidet

hommes-femmes

Des chiffres révélateurs

En France, les femmes ont beau représenter 48 % de la population active — soit 13,5 millions de personnes —, elles ne sont pas encore traitées d'égal à égal avec leurs collègues masculins. Poste à responsabilité, salaire, temps de travail... les inégalités persistent. Où en est-on vraiment ?

- **30 %** de femmes dans les conseils d'administration du CAC 40. Soit une hausse de 2 points en un an selon le cabinet Ethic & Boards, auteur de l'étude. Les entreprises du SBF 120 connaissent une progression similaire avec 28,8 % de femmes... administratrices. Comme quoi une politique de quotas peut s'avérer payante. En effet, la loi Zimmermann-Copé impose 40 % de femmes en 2017 dans les conseils d'administration et de surveillance. Pour y arriver, certains administrateurs vont encore devoir céder leur place à leurs homologues féminines. Dommage que cette loi ne s'applique pas aux comités exécutifs et de direction des entreprises, où là, les progrès sont nettement moins probants. Ces instances comptent en effet 10,3 % de femmes dans les boîtes du CAC 40 et 12,1 % dans les entreprises du SBF 120. Donc, encore du boulot sur ce terrain.

- **19 %**. A travail égal, salaire inégal. En oui, une femme gagne encore près de 19,4 % de moins qu'un homme. Pendant que ce dernier émarge à 2 339 euros par mois, la gent féminine touche seulement 1 890 euros (Insee, déc. 2014). L'écart est encore plus criant entre les femmes cadres et ces messieurs cadres : 3 362 euros nets en moyenne contre plus de 4 300 euros. Ben voyons ! Dans la banque/finances, les femmes touchent 41 % de moins que les hommes. Selon le ministère des Droits des femmes, moins de 10 % des femmes négocient leur salaire lors de leur embauche, alors que plus de la moitié des hommes le font. Mais une bonne nouvelle quand même : en 2014, à peu près autant d'hommes que de femmes (54 %) ont demandé une augmentation. Un résultat plus rééquilibré, mais aussi plus élevé selon Accenture, puisqu'en 2013, 47 % d'hommes et 40 % de femmes en avaient fait la demande.



Malgré quelques progrès, les inégalités persistent.

- **96,5 %** des bénéficiaires d'un congé parental sont des femmes. Cherchez l'erreur. En effet, en France, dans un couple, c'est la femme qui s'arrête de travailler à la naissance d'un enfant, et pas toujours de gaieté de cœur. Selon l'Insee, plus de 50 % des mères d'enfants de moins de 8 ans ont réduit ou arrêté leur boulot après une naissance. Une étude de la CNAF estime cependant que 40 % d'entre elles auraient préféré poursuivre leur activité. Les pères, eux, ne sont que 12 % à avoir modifié leur temps d'activité au-delà de leur congé paternité. Espérons que la nouvelle loi réformant le congé parental incite réellement les pères à couper le cordon... avec leur boulot.

- **30 %** des femmes travaillent à temps partiel contre à peine 7 % des hommes. Cette proportion a augmenté ces dernières années puisqu'elle était de 24 % en 1990. En cause, le recours au temps partiel plus fréquent dans les métiers peu qualifiés du tertiaire, exercés en majorité par des femmes. COFD.

- **20 %**. Les CV de femmes affichant leur photo reçoivent 20 % de visites en plus par rapport aux hommes. Selon le site d'emploi Beepjob, « l'âge des candidates semble être un facteur de discrimination. En effet, les profils des femmes de moins de 25 ans sont 38 % plus consultés que ceux des 45 ans et plus. » Enfin, notez que les candidatures féminines représentent 56 % des refus...

en BREF

À lire même après la Journée de la femme

Mixité, quand les hommes s'engagent. Explications, propositions, actions. Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Christine Mahéas, éd. Eyrolles, 2015. Douze grands patrons hommes expliquent pourquoi ils sont personnellement engagés sur le sujet de la mixité.

Osons la mixité ! de Patrick Banon, éd. Prisma, 2015.

Un plaidoyer en faveur de la mixité en entreprise et dans la société en général.

Un quart en moins de Rachel Silvera, éd. La Découverte, 2014.

L'auteur, récompensé du prix du meilleur ouvrage sur le monde du travail par Le Toit citoyen, donne la parole à des femmes qui se sont battues (et ont gagné leurs procès) pour l'égalité salariale.